

Dans le cadre de son plan de développement, le CEEM recrute un(e) conseiller(e) technique. Le club développe la pratique des activités de la montagne et de l'escalade sur son territoire. Il regroupe 250 licenciés.

Définition du Poste :

Le projet club a aussi pour objectif de faire vivre pleinement les valeurs du club : convivialité, respect de l'environnement, inclusion de tous.

Sous la responsabilité du Président du Comité d'Administration, le/la conseiller.ère technique sera chargé.e de :

Sur le développement :

- Participer à la mise en œuvre du projet de développement du club en relation avec les partenaires fédéraux, institutionnels et associatifs du territoire
- Développer la pratique et l'accès à la pratique de l'escalade sous toutes ses formes, sur l'ensemble du territoire
- Porter des projets de développement de l'activité envers des publics spécifiques (baby, personnes en situation de handicap, escalade santé, personnes en situation de précarité, etc.)

Sur l'aspect sportif : 70 % de l'activité du salarié

- Animer et encadrer l'école et les stages d'escalade
- Entraîner les pratiquants en compétition
- Organiser et encadrer des stages sportifs dans diverses activités à visée d'initiation ou de perfectionnement sportif
- Participer à l'organisation des compétitions et des événements promotionnels

Sur l'aspect administratif :

- Assister les dirigeants élus du Conseil d'Administration dans la gestion administrative et financière du club
- Accompagner le montage et le suivi des dossiers de subventions, tâches administratives

Sur l'aspect logistique :

- Coordonner et ouvrir des itinéraires en voie et en bloc
- Gérer la vérification et le renouvellement des EPI

Sur l'aspect formation :

- Créer des stages d'autonomisation des pratiquants
- Faire passer des passeports
- Accueillir, accompagner et former les stagiaires
- Accueillir, accompagner et former les bénévoles encadrants

Compétences requises :

Savoir-faire :

- Engager une posture pédagogique
- Capacité d'équiper et gérer une SAE
- Maîtriser les TIC (Technologie de l'Information et de la Communication)
- Gérer des incidents et accidents
- Rendre compte
- Gérer de projets

Savoir être :

- Développer des qualités relationnelles et de communication
- Etre dynamique et passionné.e, savoir s'organiser et s'adapter, sourire
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques régis par la fédération
- Respecter et transmettre des valeurs citoyennes et sportives (fair-play, respect, engagement...)
- Etre disponible, ouvert et à l'écoute, empathique

Savoirs :

- Connaissance de la réglementation liée à la discipline
- Connaissance de la réglementation liée à l'accueil des publics

Diplômes requis :

Carte professionnelle obligatoire

DEJEPS Perfectionnement sportif, Mention escalade

DEJEPS Spécialité Perfectionnement sportif mention Escalade en milieux naturels

BPJEPS APT mention escalade ou équivalence

Conditions :

- CCNS échelon 5 : 2 288 € brut
- Temps de travail annualisé
- Travail en soirée, en weekend et jours fériés
- 5 semaines de congés payés

Moyens mis à disposition :

SAE, locaux et matériel

Aide des commissions et bénévoles

Matériel EPI, matériel pédagogique, etc.

Planning des cours

Planning des activités du club

Conditions et contraintes d'exercice :

Titulaire du permis B ou B96

Contraintes horaires

Disponibilité certains week-end

Disponibilité pendant certaines périodes de congés scolaires

Et quelques déplacements sur plusieurs jours

Les CV et lettres de motivation sont à envoyer à l'adresse suivante :

ceem.metzescalade@gmail.com